



BÉTAIL d'Afrique

Mensuel

N°020

Pour l'élevage, la pêche et les chaînes de valeur

Du 13 Janvier au 12 Février 2023

PRIX:
1000 F CFA

Éditorial

Par Charles Lambert TRA-BI

MIRAH: 2023, c'est prometteur !

Afin de ne pas naviguer à vue, le bon capitaine de bord se munit d'une boussole, règle son gouvernail, avant de rompre les amarres et prendre la mer. Il en est de même pour le bon manager, le prévoyant chef d'équipe qui, pour s'assurer de rester focus sur les objectifs définis en amont, se soucie de mettre en adéquation ressources humaines et ressources matérielles, environnement juridique-légal et pratique de son activité afin de garantir le succès de son action en aval. Ces dispositions, vous conviendrez avec moi, sont fondamentales et basiques.

Suite à la page 2

CÔTE D'IVOIRE

MIRAH: Retour sur les grandes actions et réformes en 2022



SOMMET DE L'ÉLEVAGE D'ABIDJAN

**Pari réussi pour une
première édition**

ÉLEVAGE ET PÊCHE

**Le Sénégal à l'heure de
la révolution des filières**

INTERVIEW

Cissé Abdoulaye Kader

(Groupement des éleveurs de bétail de C.I.) :

**«Le Ministre Sidi Touré fait
avancer le secteur»**



Éditorial ...Suite



Par Charles Lambert TRA-BI

Au Ministère des Ressources animales et halieutiques (MIRAH), on l'a bien compris. A voir la batterie de textes réformateurs adoptés, ainsi que les actions structurantes menées (voir notre dossier sur les actions et réformes en 2022), on se rend bien compte que le ministre Sidi Tiémoko Touré et ses équipes sont résolument in-

vestis dans la durée, projetés dans le futur afin de réduire drastiquement les importations ivoiriennes de protéines animales et halieutiques, avec comme "horizon d'attente", l'atteinte de l'autosuffisance en ces produits et matières.

Certes, chemin faisant, des textes réformateurs de recadrage pourraient intervenir. Mais, des observateurs avertis sont unanimes : le socle sur lequel le ministre ivoirien et ses collaborateurs entendent fonctionner est solide, avec comme outil principal, la Politique nationale de développement de l'élevage, de la pêche et de l'aquaculture (PONADEPA 2022-2026) qui devrait apporter de la valeur ajoutée au secteur. Si l'on considère, pour le MIRAH, l'année 2022 comme celle des grandes réformes, cela pourrait présupposer que 2023 soit celle des actions structurées sur la base des acquis de l'année écoulée.

En effet, les acteurs du domaine des ressources animales et halieutiques- qui apprécient à leur juste valeur, les réformes engagées- entrevoient l'année qui s'ouvre avec espoir. Qu'ils soient éleveurs, pêcheurs ou aquaculteurs, tous estiment que du chemin a été parcouru et que la professionnalisation pour un développement durable de leurs secteurs d'activité respectifs est possible. L'accompagnement que compte leur apporter l'Etat ivoirien, en termes de renforcement des capacités, d'appuis techniques et financiers, est un gage de confiance entre l'administration et eux. Ils entendent donc saisir la perche tendue par le MIRAH, une assurance pour rendre florissantes leurs affaires et améliorer sensiblement leurs conditions de vie.

2023, année prometteuse, c'est aussi eu égard à l'implémentation et à l'opérationnalisation de la PONADEPA. Des actions qui sont destinées, d'une part, à l'autonomisation de la femme, et d'autre part, à la création d'emplois pour la jeunesse. Sur cet aspect de son action ministérielle, Sidi Touré n'a jamais fait de mystère. Alors que le Plan national de développement (PND) 2021-2025 ambitionne de générer 8 millions d'emplois supplémentaires, il veut mettre tout en œuvre pour que son Ministère prenne une part conséquente dans ce vaste projet structurant.

2023, c'est prometteur grâce aussi à la volonté du ministre Sidi Touré de faire du couple "recherche et développement" l'un des leviers de sa gouvernance. Une telle vision est destinée à accroître la productivité, à rendre disponibles sur place certains intrants tels que les aliments de bétail et donc à minimiser les dépenses et à créer de la valeur ajoutée. C'est bien l'une des promesses de l'année que nous venons d'aborder.

Evidemment, pour que toutes ces promesses soient tenues, il faut l'implication de toutes les entités concernées. Il est impérieux que chacune, en ce qui la concerne, joue sa partition en se mettant résolument au travail. Certes, le ministre Sidi Tiémoko Touré et ses équipes ont tracé les sillons. Reste maintenant à chacun des acteurs de les emprunter en gardant à l'esprit que, de ses efforts, jaillira l'efficacité qui conduira au succès. Oui, en 2023, les perspectives sont prometteuses au MIRAH. Mais il est indéniable que c'est ensemble, en conjuguant savoir-faire et savoir-être, que tous les défis seront relevés ■



CÔTE D'IVOIRE

Les agents du MIRAH ont désormais leur mutuelle

Les agents du Ministère des Ressources animales et halieutiques (MIRAH) ont désormais leur mutuelle dénommée la MA-MIRAH. Elle a vu le jour jeudi 5 janvier 2023 à l'issue d'une Assemblée générale constitutive et élective qui s'est tenue à la Direction de l'Aquaculture et des pêches sise en zone portuaire dans la commune de Treichville.

Sous la houlette du président de la Commission qui a supervisé des élections, le colonel Favognon Jean-Paul Ernest, inspecteur chargé des pêches et des affaires sociales, les mutualistes ont adopté les textes fondateurs de la MA-MIRAH avant de passer à l'étape du vote des dirigeants de ladite mutuelle. Le collège électoral était composé d'une centaine de personnes dont des directeurs centraux, régionaux, départementaux, des agents, des représentants de syndicats et d'associations qui existent déjà au sein du dudit ministère. Sylla Soumaïla, administrateur civil, sous-directeur en charge de la formation, de la vulgarisation et de la

valorisation des produits au MIRAH, a été porté à la tête de la formation était candidat unique. Il a obtenu 98 % des voix contre deux abstentions après un vote à la main levée. A sa suite, Dakouri Djallo de la Direction régionale d'Agboville et Assiéhué Phyeding Béatrice, attachée administrative à la direction des affaires juridiques et de la coopération du MIRAH, ont été élus respectivement premier et deuxième commissaires au compte. Saluant le bon déroulement du scrutin, le colonel a rendu hommage au Ministre des Ressources Animales et Halieutiques, Sidi Touré, qui a décidé de donner à son Ministère un élément qui puisse soutenir toutes les actions de ses agents. « Le personnel du Mi-

nistère des Ressources Animales et Halieutiques vient d'écrire une nouvelle page de son histoire. Le président nouvellement élu grâce au suffrage de la quasi-totalité des représentants mandatés des structures et services du Ministère, devient ainsi le premier président de la nouvelle mutuelle du Ministère », a-t-il indiqué. Le nouveau président de la MA-MIRAH a exprimé sa reconnaissance aux mutualistes qui lui ont accordé leur confiance et a décliné les grands axes de son programme qui a pour pivot central le bien-être des membres. « C'est un sentiment de joie que d'être porté à la tête d'une mutuelle, surtout la mutuelle du MIRAH qui a 3000 agents. C'est un challenge parce que nous sommes conscients qu'il y a énormément de choses qui nous attendent », a estimé Sylla Soumaïla. Il a promis de commencer sa mission par l'installation de la mutuelle dans les différentes régions de la Côte d'Ivoire, avant la réalisation de ses projets. « Il s'agit du projet immobilier, du projet de prêt qui permet aux agents d'obtenir des fonds pour éviter d'être à la portée des usuriers, des questions d'assistance sociale, de santé et ces choses sont nos priorités du moment », a-t-il fait savoir ■



LES INFOS DU SECTEUR DISPONIBLES EN TEMPS RÉEL SUR VOTRE SITE WEB,

www.betaildafrique.info

Mireille YAPO

ÉLEVAGE ET PÊCHE

Le Sénégal à l'heure de la révolution des filières

Un important prêt de la Banque Africaine de Développement (BAD) pour soutenir la filière élevage, un soutien de la FAO pour le développement de l'ostréiculture et un appui de la part de l'Agence japonaise de coopération dans le domaine de la pêche. Le Sénégal a bénéficié de ces dons, en fin 2022 et début 2023, pour booster lesdits secteurs.

En décembre 2022, à en croire Commodafrica, la Banque Africaine de Développement (BAD) a accordé au Sénégal, un prêt de 39,3 millions d'Euros, soit près de 26 milliards de francs Cfa, pour mettre en œuvre la première phase du Programme national d'appui au développement intégré de l'élevage. « Ce programme va identifier et mettre en œuvre les synergies nécessaires avec les projets de Zones spéciales de transformation agro-industrielles, particulièrement le projet d'agropole Nord, dans lequel la filière élevage est prioritaire. L'objectif principal est d'améliorer la production et la productivité du cheptel pour un meilleur approvisionnement en quantité et en qualité de la viande et du lait pour les futures unités industrielles », a déclaré Marie-Laure Akin-Olugbade, directrice générale pour l'Afrique de l'Ouest et vice-présidente par intérim du Groupe de la BAD, cité par Commodafrica. Cinq campagnes de vaccination contre les maladies animales vont être menées et le pays va développer un vaccin bivalent contre la maladie de Newcastle et la

variole aviaire. Six laboratoires régionaux de diagnostic (Kaolack, Linguère, Matam, Tambacounda, Kédougou et Kolda) vont être réhabilités ; 30 agents vont être formés au système national de surveillance épidémiologique et 75 autres aux contrôles des denrées alimentaires d'origine animale.

Le programme permettra d'accroître la disponibilité de biomasse végétale de qualité en accompagnant notamment dix producteurs de semences fourragères certifiées. Une ferme de production fourragère de 50 ha pour l'incubation des jeunes et des femelles sera créée à Nguékhokh (département de Mbour) et 100 ha vont être mis en place pour des entrepreneurs fourragers. Le programme prévoit aussi de construire 20 unités de densification et de compaction de fourrages en faveur des jeunes et des femelles ainsi que 20 unités de fabrique d'aliments de bétail et de volaille. Seront aussi créées 30 mini-fermes laitières dotées d'un biodigesteur pour la valorisation des déjections animales par la production du biogaz ainsi que 12 plateformes modernes d'embouche



bovine. Une ligne de crédit sera mise en place pour appuyer l'embouche ovine, l'élevage ovin naisseur, l'élevage laitier et porcin. Enfin, trois marchés à bétail, trois mini-unités d'abattage et de conditionnement de volailles vont être construits et équipés. En outre, 2 500 transformateurs (boucheries, charcuteries, rôtisseries) seront formés. Les zones d'intervention du projet sont les régions de Diourbel, Louga, Kaolack, Kolda, Dakar, Thiès, Fatick, Kaffrine, Sédhiou et Ziguinchor, où l'accent sera mis sur les chaînes de valeur lait, viande et miel. Quelque 32 000 acteurs des chaînes de valeur, dont 16 000 femmes et jeunes, vont bénéficier du programme.

En outre, la fin de 2022 a été aussi celle du développement de l'ostréiculture aux Iles du Saloum au Sénégal. Le sujet des huîtres a été pris en compte par un projet de la FAO, financé par l'Union européenne, notamment l'Allemagne, à hauteur de 2 milliards de francs CFA dans le cadre du projet Fish 4 ACP. L'objectif est d'inciter des femmes des îles du Saloum au Sénégal à se tourner

vers l'ostréiculture. Pour l'instant, ces femmes s'activent pour la plupart dans la cueillette et la transformation des produits halieutiques. Mais cette activité est très menacée par la raréfaction des ressources et le manque d'équipements adéquats d'où la volonté de les orienter vers l'exploitation des huîtres. Le projet Fish 4 ACP vise globalement à développer durablement des chaînes de valeur qui sont choisies et mises en œuvre dans 12 pays dont le Sénégal. « Ici, c'est la chaîne de valeur de l'huître qui a été choisie compte tenu de son importance et surtout du rôle primordial que cette filière joue dans le développement économique des femmes au niveau des zones concernées. C'est dans ce sens que nous avons eu à élaborer une stratégie décennale de développement de la filière huîtres au Sénégal », a expliqué la coordonnatrice du projet Amy Collé Gaye Sène. « Actuellement, au Sénégal, nous avons en moyenne entre 12 000 et 13 000 acteurs qui sont dans la filière huîtres. Tous les maillons sont intéressés, de la production à la transformation en passant par la commercialisation.

Notre objectif, c'est d'augmenter le nombre d'emplois dans la filière en allant de 13 000 à 16 000 acteurs, tout en évitant de monter la pression sur la ressource », précise encore la responsable.

Par ailleurs, début janvier 2023, l'Agence japonaise de coopération internationale (JICA) a accordé au Sénégal un don de 1 542 millions de yens, soit plus de 7 milliards de francs CFA, pour construire un laboratoire national d'analyse des produits de la pêche. Ce financement porte sur la construction du laboratoire et le matériel d'analyse nécessaire afin de renforcer le système d'inspection des produits de la pêche au Sénégal. Cela contribuera à améliorer la sécurité et augmenter la valeur des produits de la pêche sénégalaise, et par conséquent favorisera et stabilisera les exportations, contribuant ainsi également à la réalisation des ODD 8 (Travail décent et croissance économique) et 14 (Vie sous l'eau) ■

André SELFOUR

CAMEROUN / ÉLEVAGE ET PISCICULTURE

Des conventions signées pour développer les secteurs

Des conventions pour booster l'élevage et la pisciculture au Cameroun ont été signées entre le Fonds Spécial d'Équipement et d'Intervention Intercommunale (Feicom) et 27 communes bénéficiaires du programme de développement de ces secteurs.

Cette cérémonie s'est déroulée en présence du ministre camerounais de la Décentralisation et du Développement local, Georges Elanga Obam. Lesdits documents paraphés ouvrent la voie à la conception, à la construction et à l'équipement, au Cameroun, de diverses infrastructures communautaires du pays, susceptibles



de booster le développement local. Dans l'escarcelle, on retrouve 26 marchés de viande et trois halles de vente de poisson à Idenau, Ebolowa et Yaoundé IV. L'initiative est une composante du Programme de déve-

loppement des chaînes de valeur de l'élevage et de la pisciculture, lancé le 29 septembre 2020. Le coût du Programme est estimé à 65 milliards de F, financé en grande partie par la Banque africaine de développement. La part

de cette enveloppe dédiée au volet infrastructures est d'environ 3,988 milliards de francs Cfa. Les termes des conventions signées, jeudi 22 décembre 2022, prévoient que le Feicom mobilise la contrepartie des communes qui s'élève à plus de 312,614 millions de F Cfa. Il apportera également l'assistance technique nécessaire pour la construction, la gestion, l'exploitation, l'entretien et la maintenance des infrastructures et équipements réalisés, en lien avec le ministère de l'Élevage, des Pêches et des Industries animales. Le Feicom va également appuyer les municipalités bénéficiaires en matière de protection de l'environnement, précisément la gestion des dé-

chets issus des processus de production, de commercialisation et de transformation des produits alimentaires (boucherie et poissonnerie en particulier). Le Projet a pour objectif global de contribuer de manière inclusive à l'amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle et à la réduction de la pauvreté dans sa zone d'intervention. Le Projet vise l'accroissement compétitif et hygiénique des produits bovins, porcins et piscicole, et l'amélioration des revenus des acteurs ainsi que la création de nouveaux emplois dans les trois chaînes de valeur retenues (bovine, porcine, piscicole), au Cameroun ■

B.D.A

ELEVAGE EN CÔTE D'IVOIRE

Cissé Abdoulaye Kader (vice- président du Groupement professionnel des éleveurs de bétail de Côte d'Ivoire (GROUPEB-CI): «Le Ministre Sidi Touré fait avancer le secteur»

Cissé Abdoulaye Kader est le vice-président du Groupement professionnel des Eleveurs de Bétail de Côte d'Ivoire (GROUPEB-CI). Il s'est ouvert à BÉTAIL D'AFRIQUE pour, notamment, évoquer les questions que soulève l'élevage d'ovins et de bovins en Côte d'Ivoire. Interview.

Cissé Abdoulaye Kader, quelle est, selon vous, la situation de l'élevage de bovins et d'ovins en Côte d'Ivoire aujourd'hui?

Cissé Abdoulaye Kader : Je dirai que le marché est porteur mais ce que nous constatons, c'est que peu d'acteurs locaux investissent réellement dans l'élevage en Côte d'Ivoire. Ils le font, mais le secteur n'est pas totalement professionnalisé, ce qui fait que la majeure partie du cheptel vient de l'extérieur. C'est cela la situation actuelle. C'est dans cette brèche que nous avons souhaité nous introduire. Voyant cette opportunité, on s'est dit qu'il y a du boulot à faire dans ce secteur. Après des recherches, nous avons constaté que ceux qui exportent leurs bœufs et les vendent en Côte d'Ivoire viennent aussi acheter des aliments en Côte d'Ivoire pour aller nourrir leurs animaux. Donc pourquoi nous qui sommes ici, qui avons l'opportunité d'avoir de l'alimentation de bœufs sur place, n'investissons pas dans ce secteur ? Donc ce sont toutes ces idées qui nous ont poussés à nous investir dans l'activité de l'élevage de bovins et d'ovins. D'abord le marché de la consommation est là et en plus on peut avoir les aliments sur place pour nourrir nos bêtes, on a l'espace aussi et le climat s'y prête. Parce que du centre de la Côte d'Ivoire jusqu'au nord du pays, le climat est propice à l'élevage. Donc c'est tout ce qui nous a amenés à nous investir dans ce secteur.

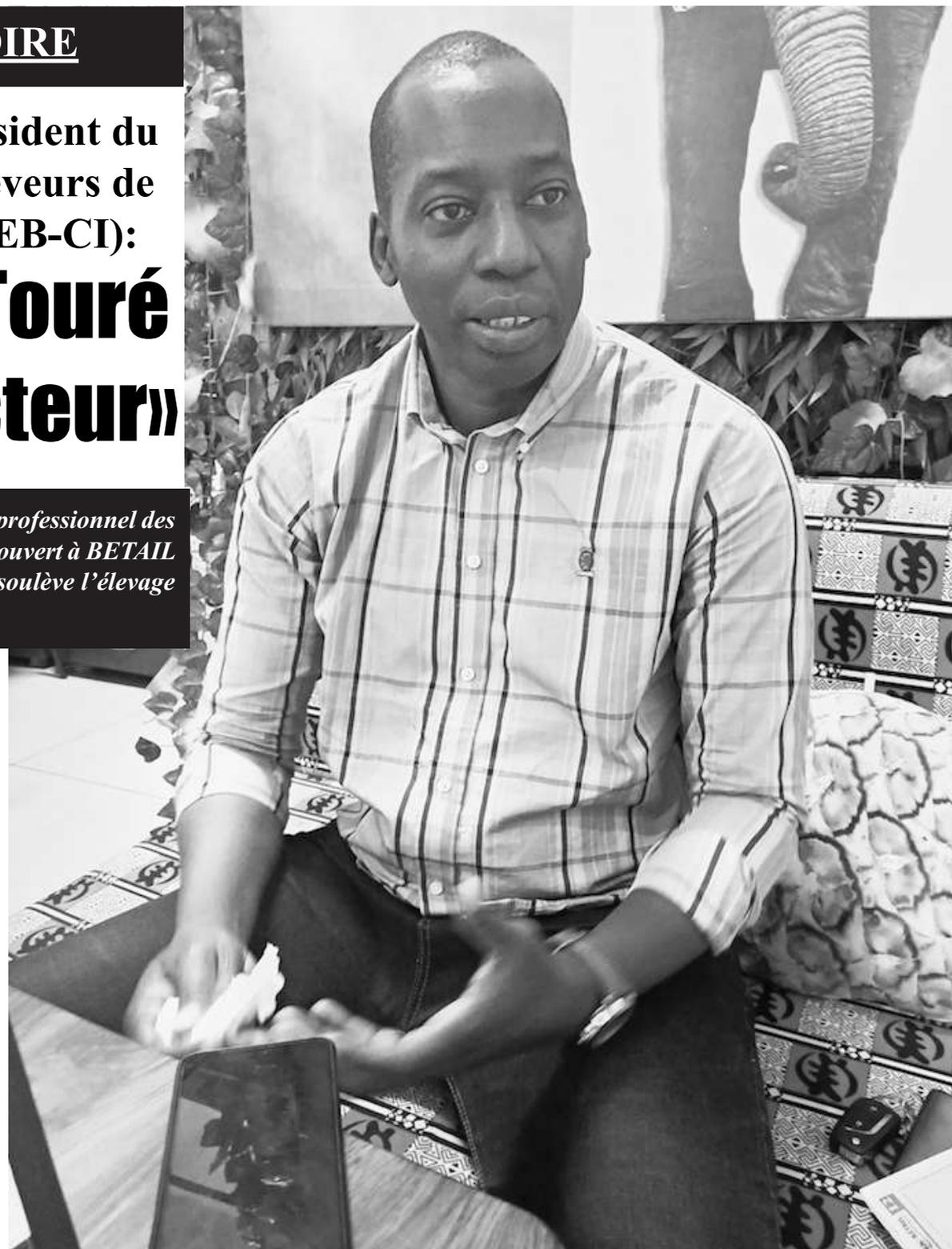
Au nombre des difficultés auxquelles font face les éleveurs de bétail en Côte d'Ivoire, il y a le problème de l'insécurité et de vol des bêtes. Qu'en est-il à ce jour ?

C.A.K. : C'est vrai que le vol de nos bêtes est un sérieux problème.

Nous sommes confrontés jour et nuit à ce problème. Nos fermes sont constamment attaquées. Aucune zone n'est épargnée. Que ce soit à Anyama, à Toumodi ou dans le Nord, les fermes sont attaquées. Il y a des abattoirs clandestins à travers le pays et ces animaux-là sont, en majeure partie, revendus sur place en Côte d'Ivoire. Les bœufs sont abattus et vendus dans les abattoirs clandestins. C'est un réel problème auquel nous faisons face.

Que faire, selon vous, pour combattre ce problème et quelles peuvent être des solutions pérennes ?

C.A.K. : D'abord, nous avons une plateforme. Moi je fais partie du Groupement Professionnel des Eleveurs de Bétail de Côte d'Ivoire, le GROUPEB-CI, j'en suis d'ailleurs le Vice-président. Nous avons une plateforme d'informations et chaque fois qu'il y a une attaque on essaie de lancer l'information. Souvent, les attaques sont menées par nos travailleurs qui peuvent disparaître avec les animaux. Dans ce cas, nous balançons les photos de ces travailleurs indécents sur la plateforme et nous donnons la position de la ferme afin que chacun, depuis sa zone, puisse regarder de plus près pour voir si on peut stopper ces voleurs. C'est l'une des premières actions pour lutter contre ce fléau, le partage d'informations au niveau du groupe. Une autre action que nous menons, c'est que nous impliquons la Gendarmerie nationale dans cette lutte. Nous lui demandons d'arrêter tout transport de bétail qui n'a pas une autorisation de notre groupement. Ce qui fait que quand il y a un camion- je ne parle pas des camions qui viennent de l'extérieur du pays mais des camions de transport de bétail qui se font entre les diffé-



rentes zones en Côte d'Ivoire, soit par tricycle, par Pickup, le camion est arrêté automatiquement et les Gendarmes présents sur place exigent un document. Si moi, par exemple, je veux transférer mon bétail, soit un ou deux bœufs de Toumodi à Abidjan, il me faut ce document que je produis à la gendarmerie avant qu'elle ne me laisse passer. C'est un moyen de stopper aussi tous ces transferts illégaux de bêtes.

Il y a aussi des questions sanitaires auxquelles les éleveurs font face avec de nouvelles maladies de bêtes. Que faites-vous face à ce niveau ?

C.A.K. : C'est à long terme qu'on peut trouver des solutions à cet autre problème parce qu'il nécessite beaucoup de moyens. Il faut injecter beaucoup d'argent dans ce problème, donc nous devons nous organiser pour faire face. Pour cette question sanitaire, nous sommes ac-

compagnés par des vétérinaires qui nous suivent au jour le jour. Il y a une prophylaxie qui est assez surveillée et appliquée.

Dites-nous, en quoi l'élevage de bovins et d'ovins est porteur pour celui ou celle qui l'exerce ?

C.A.K. : On fait une activité soit par passion soit pour se faire de l'argent et on peut allier les deux. L'élevage de bovins et d'ovins est une très bonne activité parce que le marché est là. La consommation de bétail est assez consistante en Côte d'Ivoire. Le marché ivoirien est fourni de l'extérieur et donc ça coûte plus cher de faire venir des animaux de l'extérieur que de les acheter sur place. Il suffit de professionnaliser le secteur et puis c'est rentable.

Est-ce qu'on peut dire que l'environnement des affaires est propice à la pratique de

vosre activité ?

C.A.K. : Nous avons eu une réflexion là-dessus. C'est pour cela que nous nous sommes constitués en groupement parce que, individuellement, c'est difficile. C'est un projet qui est couteux, et c'est un projet à long terme. Voyez-vous, une bête fait, au maximum, une portée par an et donc il faut attendre deux ou trois ans pour pouvoir vendre cet animal. Donc ça demande beaucoup d'investissements et nous nous sommes mis ensemble pour travailler. Il me semble que notre activité n'est pas vraiment une priorité pour le gouvernement ou ça ne fait pas partie des priorités. Et donc nous nous disons qu'il ne faut pas attendre le gouvernement. Nous nous sommes mis ensemble, déjà pour montrer à nos autorités que c'est un secteur qui peut porter et de par notre action je suis sûr que l'Etat viendra, en réponse, nous aider à améliorer notre projet.

Suite de la page 4

La Côte d'Ivoire n'est pas un pays d'éleveurs à comparer aux pays comme le Burkina Faso, le Mali et le Niger. Comment expliquez-vous cette situation ?

C.A.K. : C'est un choix politique. Chaque pays essaie de se focaliser sur un secteur, je pense que la Côte d'Ivoire est une terre agricole et donc depuis l'indépendance, le pays s'est focalisé sur la promotion des produits agricoles. Maintenant que le cacao et l'hévéa marchent bien, pourquoi ne pas penser à d'autres secteurs. Je pense que le climat est favorable. Du moment où on a le même climat que le Mali et le Burkina d'où les bêtes viennent, et même le centre à partir de Toumodi, donc maintenant je pense que le climat est favorable, la consommation y est et donc c'est un secteur qui est porteur.

Ces pays, qui sont de grands pourvoyeurs de bovins vers la Côte d'Ivoire, sont en proie à des crises militaro-politiques. Quel impact cela a sur vos activités ?

C.A.K. : Un impact négatif et positif. Négatif parce que cela peut avoir une répercussion sur le prix du kilo de la viande en Côte d'Ivoire, parce que la source d'approvisionnement étant asséchée. Si ces animaux ne viennent plus du Burkina, du Niger, il y aura forcément un impact. Tout ce qui est rare est cher. Ce qui est positif, c'est que cette situation de crise qui met à mal l'élevage au Burkina Faso et au Mali va nous amener, nous en Côte d'Ivoire, à trouver une solution. Cela va amener le gouvernement ivoirien à réfléchir. Le pays va chercher à être autosuffisant en protéines animales. Nos dirigeants auront un œil avisé sur le secteur de l'élevage de bovins et d'ovins et nous aussi ça va nous créer d'autres opportunités parce qu'on sera de plus en plus sollicité. On va mettre plus de moyens, plus de sérieux dans ce secteur.

Que faire, en cette année 2023, pour que l'élevage de bovins et d'ovins en Côte d'Ivoire puisse répondre aux attentes du pays ?

C.A.K. : Il faut un encadrement des acteurs. Je sais que par le passé, il y a eu des programmes pour développer l'élevage mais ces programmes ont été destinés à des personnes qui n'avaient pas la maîtrise de l'activité. Ce sont des personnes qui étaient désireuses d'avoir une activité mais qui n'avaient pas cette passion et cette maîtrise alors nous qu'est-ce qu'on a fait ? On a fait le schéma inverse. On s'est dit on va



“ Il faut un encadrement des acteurs du bétail ”

commencer nous-mêmes d'abord et après on va solliciter l'aide de l'Etat. Et donc il faut une organisation. Je pense qu'il y a de plus en plus de jeunes Ivoiriens qui s'intéressent à cette activité et je peux vous dire que dans notre groupe, nous avons plus de 200 membres. Ceci pour vous dire que les jeunes Ivoiriens s'intéressent à cette activité. Il faut un encadrement sinon on verra beaucoup de fermes abandonnées. Il faut que le gouvernement aide ces jeunes. Je vous donne par exemple notre cas. Nous sommes toujours à la recherche de l'information, des techniques pour améliorer notre activité et donc on a participé à des salons à nos propres frais hors du

pays. On a été au Salon de l'Élevage en France, au Salon de Clermont Ferrand. Le 22 janvier 2023, on sera aux États-Unis à Atlanta au salon de l'agriculture à nos propres frais parce qu'on sent une opportunité.

Le ministre Sidi Touré a en charge les Ressources animales et halieutiques depuis plus d'un an au sein du gouvernement. Quel regard portez-vous sur sa gestion de ce département ministériel ?

C.A.K. : Pour ce que j'ai vu, je constate que le Ministre Sidi Touré agit pour faire avancer le secteur de l'élevage. Il est sur le terrain, il a

fait le tour de certaines fermes. On l'a vu dans les zones de Toumodi, de Yamoussoukro et dans plusieurs autres localités du pays pour parler de l'élevage. C'est déjà bon. Il nous a reçus, nous avons eu une courte séance de travail avec lui en France. Dernièrement, il était présent au Sommet de l'Élevage d'Abidjan, événement auquel nous avons participé et gagné deux prix. Le ministre Sidi Touré est en train de réorganiser le secteur et je sens aussi qu'il réorganise les acteurs. Il réorganise tout et ceci s'inscrit dans la droite ligne de ce que nous souhaitons pour ce secteur. Il y a des groupements qui sont déjà identifiés qui sont connus. Nous souhaitons que

le ministre descende un peu plus bas. Il y a, certes, de gros acteurs dans l'élevage, mais il y a aussi d'autres acteurs qui sont importants comme nous au GROUPEB CI, nous qui n'avons pas attendu l'aide de l'Etat et qui avons commencé à investir dans ce secteur. Nous voulons seulement un encadrement et des facilités pour pouvoir évoluer. Je demande respectueusement au Ministre Sidi Touré de descendre un peu plus bas, de croiser tous les acteurs. Comme ça, il pourrait avoir de plus amples informations et s'imprégner d'autres réalités du terrain ■

Réalisée par
Mireille YAPO

Persévérance

Cissé Abdoulaye Kader, commercial de fonction, est un passionné de l'élevage. Il exerce dans le domaine du bétail, spécialement l'élevage de bovins (bœufs) et d'ovins (moutons, bœliers et brebis). Cissé Kader possède une ferme située à 156 km d'Abidjan, plus précisément à Pakobo dans la zone de Toumodi. Une ferme qui s'étend sur 17 hectares.

C'est étant jeune qu'il dit avoir été intéressé par l'élevage. Et lorsqu'il a eu une opportunité avec l'un de ses amis qui avait une ferme, il n'a pas hésité à se lancer dans cette affaire. Cissé Abdoulaye Kader confie avoir commencé par des bœufs qu'il a achetés avec son ami. « *J'ai débuté tout doucement dans la zone de Jacquville et après j'ai pu, par le biais d'un autre ami, avoir un espace sous le couvert d'un planteur sous les cocotiers dans la zone* », dit-il. Cissé Kader commence dans sa ferme de Jacquville avec une trentaine de bœufs. Puis après, il participe à son premier Salon de l'agriculture et des ressources animales (SARA) d'Abidjan, qui lui permet de visiter des stands, dont ceux des ministères. « *J'ai pu avoir beaucoup d'informations au SARA, parce qu'en réalité, j'avais commencé l'élevage sans avoir toutes les informations requises* », avoue-t-il. Aujourd'hui, Cissé Abdoulaye Kader dit ne pas du tout regretter de s'être lancé dans l'élevage. Seulement, il conseille à tout candidat à la pratique de l'élevage à cultiver la patience et la persévérance ■

A.S.

CÔTE D'IVOIRE

MIRAH: Retour sur les grandes actions et réformes en 2022

Au Ministère des Ressources Animales et Halieutiques (MIRAH), on entame la nouvelle année 2023 avec espoir et confiance. C'est que le département ministériel chapeauté par Sidi Tiémoko Touré a fait fort en 2022, avec à son actif des textes réformateurs et de grandes actions sur le terrain, tant au niveau national qu'international.

Dès janvier 2022, le ministre ivoirien des Ressources Animales et Halieutiques, Sidi Tiémoko Touré, met en confiance les agents de son département en honorant 28 d'entre eux lors d'une cérémonie à l'hôtel des parlementaires de Yamoussoukro, la capitale politique et administrative du pays. Des agents dont il salue le dévouement pour avoir consacré leur vie à l'administration ivoirienne, en général et au Ministère des Ressources animales et halieutiques, en particulier. Dans la foulée, le patron du MIRAH visite le débarcadère de Sassandra dans le sud-ouest du pays, fruit de la coopération entre le Japon et la Côte d'Ivoire. Une structure devenue, après deux ans d'exploitation, une grande plateforme pourvoyeuse de ressources halieutiques avec des milliers de tonnes de produits de pêche débarqués et vendus annuellement pour quelques milliards de Francs CFA. Dans la localité de Doropo, située au nord-est de la Côte d'Ivoire, dans la région du Bounkani, c'est un marché à bétail qui voit le jour et qui compte parmi les plus modernes et les plus imposants du pays. L'ouvrage est inauguré en mars 2022 et permet la facilitation et la commercialisation du bétail, et aussi et surtout l'intégration des marchés transfrontaliers. Soucieux de sensibiliser et de contribuer à l'amélioration de l'état sanitaire au sein des installations ainsi que du matériel de transport et les lieux de commercialisation des volailles vivantes, le ministre Sidi Touré initie, à l'abattoir de Port-Bouët, en mai 2022, une campagne de nettoyage et de désinfection des marchés de commercialisation de volailles vivantes.

Au cours de l'année, le membre du gouvernement ivoirien invite, aussi et surtout, ses compatriotes, notamment des jeunes, à s'investir dans le secteur de l'élevage et de la pêche. En effet, dans le cadre de la mise en œuvre de la Politique Nationale de Développement de l'Élevage de la Pêche et de l'Aquaculture (PONA-DEPA) qui est estimée à 1049 milliards de Francs Cfa et qui prévoit la création de 700 000 mille emplois directs, la part du secteur privé est de 60%. M. Touré exhorte donc



Le ministre Sidi Touré accueille à Bouaké, le 1er août 2022, le Premier ministre Patrick Achi, à l'occasion du lancement officiel du Programme stratégique de transformation de l'aquaculture en Côte d'Ivoire (PSTACI).

les populations à s'orienter vers le secteur des ressources animales et halieutiques. En juillet 2022, le MIRAH organise les activités du Projet de Relance de la Pisciculture Continentale par le développement de la chaîne de valeur des poissons d'aquaculture (PREPICO 2). Le Projet PREPICO vise une production de 8000 tonnes dans les zones cibles du projet. Aussi la vulgarisation des textes législatifs et réglementaires est-elle faite pour informer et sensibiliser toutes les parties prenantes. Par ailleurs, de nombreuses visites de terrain sont faites par Sidi Touré. Le ministre veut toucher du doigt les réalités du terrain et se faire une idée de la situation. Il se rend d'abord à la ferme Nouvelle Normandie de Charles-Emmanuel Yacé, l'une des plus importantes du pays, située à Bingerville, non loin d'Abidjan. Un déplacement pour mieux s'imprégner des réalités. En octobre 2022, c'est l'une des fermes porcines Nawoya qui accueille le patron du MIRAH et ses collaborateurs. Dirigées par Germain Nawoya, leader de l'élevage porcin en Côte d'Ivoire, ces fermes comptent des milliers de têtes de races diverses. La ferme d'application de la SIVAC est aussi visitée. Sidi Touré profite de son déplacement sur ce site pour se rendre à l'École de spécialisation en élevage et métiers de la viande

(ESEMVB) qui s'y trouve. La Ferme Ecole P'Kos, présidée par Ange Tra-Bi et qui forme de jeunes éleveurs aux techniques de l'élevage de "poulets africains" avec des méthodes dites bio, est au nombre des sites visités par Sidi Touré. C'est également en 2022 que le MIRAH organise l'enquête sur l'évaluation du disponible de Bétail en Côte d'Ivoire. Cette enquête est l'une des étapes importantes de l'opérationnalisation de la politique nationale du développement de la pêche et de l'aquaculture validée par le gouvernement en décembre 2021.

S'il y a un autre gros chantier ouvert par le MIRAH au cours de l'année qui s'est achevée, c'est bien le Programme stratégique de transformation de l'aquaculture en Côte d'Ivoire (PSTACI). De cette trouvaille du ministre Sidi Touré, le Premier ministre Patrick Achi dira qu'elle est « pourvoyeuse d'emplois », lors d'une cérémonie à Bouaké, en août. Selon le Chef du gouvernement ivoirien, le PSTACI est non seulement pourvoyeur d'emplois, mais il est également un moyen de fournir une alimentation de qualité aux populations ivoiriennes. C'est un programme qui vise à stimuler la production nationale de tilapia. En outre, le MIRAH engage des réformes visant l'amélioration de l'environnement de la distribution

et le renforcement de l'approvisionnement du marché local en poissons « Faux Thon », plus connu sous l'appellation de « Poisson Garba ». L'aboutissement de cet engagement est l'organisation, les 30 septembre et 1^{er} octobre 2022, à Grand-Bassam, d'un atelier sur les réformes de ladite filière qui a vu la participation de tous les acteurs du secteur. A l'occasion, Sidi Touré a invité l'ensemble des acteurs nationaux à assumer leurs responsabilités. Dans le dernier trimestre de 2022, c'est sans surprise que le budget-programme 2023 du MIRAH est adopté en commission et est évalué à 17 397 707 398 FCFA, Sidi Touré explique qu'en 2023, son ministère va poursuivre et intensifier ses actions et ses activités, dans la perspective de maintenir les acquis, en s'appuyant sur les résultats attendus de la Politique Nationale de Développement de l'Élevage, de la Pêche et de l'Aquaculture (PONA-DEPA 2022-2026). Le tout en lien avec le Plan National de Développement (PND) 2021-2025 et le programme « une Côte d'Ivoire solidaire » cher au Président de la République, Alassane Ouattara.

SUR LE PLAN INTERNATIONAL

En 2022, les actions du ministre ivoirien sont aussi menées au ni-

veau international, tant en Afrique que hors du continent. En Afrique, Sidi Touré signe de nombreux accords avec des pays de la sous-région et même bien au-delà, en organisant des activités conjointes qui tendent à soutenir le secteur de l'élevage et de la pêche en Afrique. Ainsi, en février 2022, à l'initiative de la commission de l'Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine (UEMOA), il est organisé, en Côte d'Ivoire, un séminaire régional des experts en statistiques des pêches des pays côtiers, membres de l'espace communautaire, en vue de l'élaboration de modules d'enquêtes dans le cadre de la mise en place d'un système de suivi de la pêche artisanale maritime. Dans la foulée, la Côte d'Ivoire accueille la sixième réunion du Projet régional de dialogue et d'investissement sur le pastoralisme et la transhumance au sahel et dans les pays côtiers de l'Afrique de l'ouest (Predip).

Au regard des succès de l'Égypte dans la production de protéines animales et halieutiques, Sidi Touré conclut un mémorandum avec le ministre égyptien de l'Agriculture et de la bonification des terres, Dr Elkosayar Elsayed. Aussi, à la faveur d'une visite officielle du Président du Niger, Mohamed Bazoum chez son homologue ivoirien Alasane Ouattara, les ministres Sidi Tiémoko Touré et Tidjani Idrissa Abdoukadi du Niger, en charge de l'élevage, signent un accord de coopération. Avec le Tchad, le MIRAH met en place un accord de partenariat dans le but de faciliter le transport d'animaux entre les deux pays. En juin 2022, il est organisé une campagne de vaccination à Aboisso, dans le Sud-Est du pays, activité qui s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre d'un projet d'appui au contrôle de la Peste des Petits Ruminants et des maladies de la Fièvre de la Vallée du Rift (FVR) en Côte d'Ivoire, en Gambie, au Ghana, en Guinée Bissau et au Sénégal. On note également la tenue d'un atelier d'échanges d'informations et d'expériences entre les représentants des Comités nationaux de transhumance (CNT) des pays côtiers et sahéliens d'Afrique.



À la faveur d'une visite officielle du Président du Niger en Côte d'Ivoire, les ministres Sidi Tiémoko Touré et Tidjani Idrissa Abdoukadroï du Niger signent un accord de coopération.

Suite de la page 6

Par ailleurs, la Côte d'Ivoire et le Liberia s'engagent à lutter contre la pêche illégale non déclarée et non réglementée (INN). Cet engagement fera l'objet d'un protocole d'accord entre les deux pays.

D'IMPORTANTES PARTENARIATS POUR LE MIRAH

Hors d'Afrique, Sidi Touré participe, pour la première fois avec ses collaborateurs du MIRAH, au Salon International de l'Agriculture de Paris (SIA) dont la 58^e édition a eu lieu du 26 février au 6 mars 2022. Le ministre met à profit cet espace pour échanger avec plusieurs hautes personnalités du monde agro-pastoral. Sidi Touré en profite pour présenter la PONA-DEPA à la journée ivoirienne à Paris. Après le SIA, le MIRAH renforce la coopération de la Côte d'Ivoire avec le Brésil dans le domaine des ressources animales et halieutiques en recevant, en mai 2022, une forte délégation brésilienne conduite par l'ambassadeur du Brésil en Côte d'Ivoire, SEM José de Souza Leitao. Cette visite de la délégation brésilienne faisait suite à celles effectuées préalablement par le Ministre Sidi Touré dans ce pays.

A Bruxelles où il part en visite de travail en septembre 2022, M. Touré rencontre la Commission de l'Union européenne via la Directrice générale de la santé de cette institution, Claire Bury, et celle des Affaires Maritimes, Charlina Vitcheva. Les échanges entre le ministre ivoirien et les représentantes de l'UE sont aussi relatifs à la lutte contre la pêche illicite non déclarée et non réglementée (INN), à l'accord de partenariat durable dans la pêche et au dispositif de contrôle sanitaire aux frontières de l'Union Européenne. Dans la capitale belge, le ministre ivoirien présente également les attentes de la Côte d'Ivoire aux autorités de ce pays. Outre l'Europe, le patron du MIRAH part à la pêche aux partenaires en Asie,

plus précisément au Japon où il séjourne en décembre 2022. Reçu par le Président de la Fondation Japonaise pour la Coopération halieutique internationale, il évoque avec son hôte le développement d'une politique commune de pêche, de coopération dans l'utilisation durable des ressources halieutiques, et de mise en œuvre d'un accord de pêche de thon.

A ce jour, le MIRAH peut compter sur de gros partenaires pour l'accomplissement de ses missions. Au nombre desquelles figurent l'Institut de l'Élevage (IDEL-France) pour une collaboration technique entre les deux parties relativement à la gouvernance, à la formation et au développement du secteur de l'élevage, dans le cadre de la Politique Nationale de Développement de L'Élevage et de L'Aquaculture (PONA-DEPA). Sidi Touré tisse également des liens avec des fermes de bovins et de caprins en France, M. QU Dongyu, Directeur général de l'organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO), qui le reçoit en audience, ainsi que bien d'autres partenaires italiens. D'un continent à un autre, le ministre ivoirien atterrit en Amérique du nord, précisément au Brésil où il se fait bien d'autres associés après avoir pris part au Agrishow, une exposition en rapport avec le monde agricole et celui de la production animale. Dans ses actions en 2022, le MIRAH attire aussi et surtout une entreprise des USA : Global Asset development Inc, e groupe Eclore, une société norvégienne spécialisée dans la production de poisson, la fabrication d'engrais et d'aliments de poisson et dans la formation.

On peut le dire, Sidi Tiémoko Touré s'est donné les moyens pour faire du Ministère ivoirien des Ressources Animales et Halieutiques, une parfaite arme de gouvernance du Président Alassane Ouattara, en termes de sécurité alimentaire et de création d'emplois, surtout pour les jeunes et les femmes ■

André SELFOUR

TABLEAUX DES DECRETS ADOPTES

LOI N° 2016-413 DU 15 JUIN 2016 RELATIVE A LA TRANSHUMANCE ET AUX DEPLACEMENTS DU BETAIL ET SES TEXTES SUBSEQUENTS

Décret n°2021-796 du 08 décembre 2021 portant réglementation du pâturage et des déplacements du bétail.

Décret n°2021-795 du 08 décembre 2021 fixant les modalités de création d'aménagement et d'exploitation des aires de pâturage exclusives et des sites de pâturage privés

Décret n°2021-797 du 08 décembre 2021 portant création, attributions, composition et fonctionnement du Comité National et des Comités Régionaux de Transhumance et des Déplacements du Bétail (CONAT)

LOI N°2016-554 DU 26 JUILLET 2016 RELATIVE A LA PECHE ET A L'AQUACULTURE ET SES TEXTES SUBSEQUENTS

Décret n°2021-790 du 08 décembre 2021 déterminant les modalités de suivi, contrôle et surveillance des pêches.

Décret n°2021-789 du 08 décembre 2021 relatif aux licences de pêche.

Décret n°2021-787 du 08 décembre 2021 déterminant les mesures de conservation durable des Ressources Halieutiques.

Décret n°2021-788 du 08 décembre 2021 fixant les modalités d'enregistrement et de captures des navires de pêches industrielles.

Décret n°2021-791 du 08 décembre 2021 interdisant la commercialisation en Côte d'Ivoire de certaines espèces vénéneux.

Décret n°2021-792 du 08 décembre 2021 portant réglementation des plans de conservation et de gestion des pêcheries.

Décret n°2022-54 du 19 janvier 2022 fixant les modalités d'introduction et de transfert d'espèces aquatiques vivantes à des fins aquacoles ou ornementales.

LOI N° 2020-995 DU 30 DECEMBRE 2020 PORTANT CODE DE LA SANTE PUBLIQUE VETERINAIRE ET SES TEXTES SUBSEQUENTS

Décret n°2021-793 du 08 décembre 2021 portant attributions, organisation et fonctionnement de l'Ordre National des Vétérinaires de Côte d'Ivoire.

Décret n°2021-794 du 08 décembre 2021 portant réglementation de la police sanitaire des animaux.

Décret n°2022-125 du 23 février 2022 portant réglementation de la police sanitaire aux frontières.

Décret n°2022-352 du 01 juin 2022 fixant les conditions d'indemnisation des propriétaires d'animaux lors d'abattage sanitaire.

Décret n° 2022-547 du 13 juillet 2022 portant réglementation de l'abattage et de l'exportation des asins, de leurs produits et sous-produits.

Décret n°2022-699 du 14 septembre 2022 fixant les conditions d'autorisation d'exercice des vétérinaires en clientèle privée et d'octroi d'agrément aux établissements de soins vétérinaires.

Décret n°2022-700 du 14 septembre 2022 fixant les modalités de fonctionnement des organismes techniques reconnus d'utilité publique participant à l'amélioration de la santé publique vétérinaire.

DECRET TRANSVERSALE PRENANT EN COMPTE LES RESSOURCES ANIMALES ET HALIEUTIQUES

Décret n° 2022-548 du 13 juillet 2022 fixant les conditions d'exercice des métiers liés aux ressources animales et halieutiques.

COTE D'IVOIRE

Tout sur le Sommet de l'élevage d'Abidjan

La première édition du Sommet de l'élevage d'Abidjan s'est tenue, du jeudi 8 au samedi 10 décembre 2022, au Palais de la Culture de Treichville, en présence de plusieurs personnalités dont le Ministre des Ressources Animales et Halieutiques, Sidi Touré, parrain de l'évènement, le Ministre de des Eaux et Forêts, Laurent Tchagba et de celui de l'Environnement et du Développement durable, Jean-Luc Assi.

« **E**njeux et défis de la sécurité alimentaire en protéines animales et halieutiques », est le thème de ce sommet qui vise à promouvoir le secteur de l'élevage en Côte d'Ivoire afin de garantir la sécurité alimentaire en protéines animales et halieutiques. Cet évènement a été l'occasion pour le Ministre Sidi Touré de montrer l'importance des ressources Animales et Halieutiques qui malheureusement ne couvrent pas les besoins nationaux. « *Les productions nationales en viande et abats, et celles halieutiques ne couvraient que respectivement 44,6% et 13,44% des besoins nationaux en 2021, avec une contribution du secteur au PIB national évaluée à 2%. Parallèlement, la demande d'aliments d'origine animale a considérablement augmenté en Côte d'Ivoire ces dernières années, portée principalement par la croissance démographique, l'urbanisation et les gains de revenus par habitant* », a-t-il indiqué.

Pour réduire cette dépendance, le gouvernement a entrepris des actions et mis en œuvre des stratégies pour permettre à la Côte d'Ivoire d'être autosuffisante en protéines animales et halieutiques. Aussi précise-t-il que c'est dans cette optique que la Politique nationale de développement de l'élevage, de la pêche et de l'aquaculture (PONADEPA) a été adoptée par les autorités ivoiriennes.

Avec cette politique, l'ambition, pour le secteur de l'élevage, des pêches et de l'aquaculture, est d'atteindre la souveraineté alimentaire en produits animaux et halieutiques. La mise en œuvre s'attachera à réaliser les investissements importants

attendus pour un progrès significatif, à savoir : la réhabilitation des infrastructures ; la structuration des filières animales et halieutiques ; la veille sanitaire et la protection du cheptel contre les épizooties et les zoonoses ; et le renforcement de la gouvernance pour attirer et sécuriser les investissements privés.

Concernant l'évènement proprement dit, le patron du MIRAH a relevé l'importance que revêt ce sommet qui est une opportunité pour l'ensemble des acteurs.

« *Pour revenir à l'évènement qui nous rassemble ce matin, je note qu'il est d'une importance capitale pour la promotion des filières animales et halieutiques, et permettra, sans aucun doute, d'offrir aux acteurs des partenariats favorables pour relever les défis et enjeux auxquels ce domaine est confronté* », a-t-il indiqué.

Représentant le Premier ministre Patrick Achi, Laurent Tchagba a félicité Sidi Touré pour le soutien qu'il apporte au quotidien aux acteurs du secteur des ressources animales et halieutiques de qualité. Pour lui, sa présence à cette cérémonie d'ouverture traduit l'intérêt que le gouvernement témoigne à ce secteur qui est devenu fort grâce aux choix stratégiques effectués. Il en a profité pour saluer et rendre hommage à tous ceux qui s'arment de courage et de patience pour mettre à la disposition de la population des ressources animales et halieutiques de qualité.

Laurent Tchagba a également invité les populations à venir découvrir les richesses animales et halieutiques de la Côte d'Ivoire et demandé à la jeunesse de venir explorer des voies nouvelles d'inser-



tion professionnelle. Après la phase des allocutions, les ministres présents ont participé à un panel ministériel de haut niveau sur : « *Les enjeux et défis de la sécurité alimentaire en protéines animales et halieutiques* ». Cette étape a fait suite à celle de la visite des stands. En effet, personnalités, participants et experts ont découvert les richesses animales et halieutiques du pays. Par ailleurs, les entreprises et les différentes entités de la chaîne des valeurs ont fait montre de leur savoir-faire avec les différentes espèces d'animaux. En outre, un espace pour apprécier les artistes venus soutenir le sommet et un lieu gastronomique pour déguster toute sorte de mets ont été aménagés pour apporter une note de gaieté à la cérémonie.

DES CENTAINES D'EXPOSANTS ET D'ANIMAUX, DES DIZAINES D'ESPÈCES ET DES MILLIERS DE VISITEURS

Après deux jours marqués par des travaux, des panels et des conférences, des visites..., les lampions se sont éteints sur cette première édition du Sommet de l'élevage d'Abidjan. L'apothéose a été marquée par une cérémonie le samedi 10 décembre 2022 au Palais de la Culture, cérémonie à laquelle a pris part Gouromenan Kouakou Assou-

many, Directeur de cabinet du ministre des Ressources Animales et Halieutiques. Faisant le bilan de cette activité d'envergure nationale, M. Gouromenan a indiqué que ce sont 200 à 300 exposants, 5000 visiteurs, environ 700 animaux de 54 espèces exposés qui ont été dénombrés au cours de cet évènement. Cette performance a amené le directeur de cabinet de Sidi Touré à traduire sa reconnaissance à tous les acteurs qui ont contribué au bon déroulement de ce sommet. Grâce à cette première édition, le ministère des Ressources Animales et Halieutiques a pu obtenir des informations susceptibles d'améliorer la compétitivité de ce secteur et de contribuer à son développement. « *Au sortir de ce sommet, nous avons des informations sur ce qui se fait de mieux dans le domaine de l'élevage et de l'aquaculture. Ce sommet nous a permis d'actualiser nos connaissances sur le secteur et de nous confronter aux réalités que vivent les acteurs* », a estimé le Dir-Cab, avant d'ajouter : « *Par ailleurs, les conclusions des travaux de ce sommet, tirées de multiples visites de terrain et des différents partages d'expériences, sont sans ambiguïté et nous conduisent à deux constats. Le premier constat, c'est que l'Etat doit renforcer son rôle de promoteur et bien plus d'organisateur pro-actif des filières de l'élevage, de l'aviculture, de la porciculture, de l'aquaculture, de la pêche, etc.* » Selon M. Gouromenan, le deux-

ième constat qui a été fait, c'est que tous les acteurs de la chaîne de valeur des filières viande, poisson, santé animale et autres doivent saisir les nombreuses opportunités existantes sur la base d'une information disponible et amplifiée. Il a tenu à faire une adresse particulière aux étudiants des écoles d'élevage en leur demandant de s'intéresser davantage à ce secteur qui nourrit son homme. Il les a exhortés à être fiers de leur choix professionnel.

Colette Tanoh, directrice d'exploitation de Next Sustainable Initiative (NSI), initiatrice du projet, a indiqué que le sommet de l'élevage d'Abidjan avait pour objectif de marquer d'une pierre blanche le secteur des ressources animales et halieutiques, et de proposer une plateforme exclusivement réservée à tous les acteurs. Aussi s'est-elle réjouie de la disponibilité de tous ceux qui ont contribué à la réalisation de cet évènement d'envergure nationale. « *Je tiens à dire merci, au nom de notre jeune entreprise, à tout le Ministère des Ressources Animales et Halieutiques avec à sa tête le Ministre et l'ensemble de ses collaborateurs* », a dit Mme Tano. Elle a également exprimé sa reconnaissance à toutes les équipes, à toutes les institutions et aux sponsors, mais aussi à toutes celles et tous ceux qui étaient là, de la conception jusqu'à l'organisation de cet évènement

Suite de la page 8

**RECONNAISSANCE ET
DISTINCTIONS**

La cérémonie de clôture de la première édition du sommet de l'Élevage d'Abidjan (SEA) a été marquée par la distinction des éleveurs qui se sont illustrés par la qualité de leurs animaux. Le concours a débuté par une phase de sélection. Les membres du jury ont visité les différents stands pour évaluer les différentes bêtes selon les catégories retenues pour participer au concours. Après cette étape, la compétition a pu se tenir. Les candidats ont compété dans différentes catégories. Il s'agit des bovins de race locale, des bovins croisés à lait, ceux croisés à viande, les croisés mixtes, les caprins Djallonké, les ovins croisés, les porcs métisses, les chats, les chiens, les lapins, les poissons et les volailles. Même si toutes les spéculations des différentes catégories n'étaient pas présentes, les bêtes ont été évaluées sur les spéculations présentes et selon un ensemble de critères relativement aux caractéristiques phénotypiques des spéculations dans

leurs différentes familles.

Les membres du jury qui sont des experts ont travaillé pour départager les différents candidats sous la houlette de leur présidente Dr Ogoumon Marie-Thérèse qui est par ailleurs présidente des vétérinaires pratiquants privés de Côte d'Ivoire. « *Le travail n'a pas été du tout facile, c'est avec beaucoup de difficulté que nous avons dû délibérer. Toutes les bêtes présentes étaient belles mais il fallait trouver un premier prix dans chaque catégorie* », a indiqué Dr Ogoumon. Le premier prix est composé d'un chèque de 500 KG d'aliment et d'une clochette. Le prix du Bovin Baoulé a été attribué à Koné Brahima, celui du Bovin croisé à lait ayant été raflé par la ferme DJERA PRODUCTION. Le prix du Bovin croisés à viande est revenu à la Société SICS, alors que la ferme Zoungrana a décroché celui du Bovin croisé mixte, et la ferme BAROCI celui de l'Ovin Djallonké ■

Mireille Yapo

Pari réussi pour une première édition.

Première expérience pour Next sustainable initiatives (Nsi). Entre 200 à 300 exposants, 5000 visiteurs, environ 700 animaux de 54 espèces exposés, le sommet de l'élevage d'Abidjan pour de nombreux observateurs a été un coup de maître. Next sustainable initiatives (Nsi), initiateur de cet événement avec à sa tête la directrice d'exploitation Colette Tanoh, n'a pas lésiné sur les moyens pour offrir à la Côte d'Ivoire un événement aux standards internationaux. Les acteurs du secteur des ressources animales et halieutiques et ceux intervenant dans la chaîne de valeur, ont enfin un espace, un cadre de réflexion qui leur est dédié.

Les activités ont été déployées selon un organigramme bien précis. Ainsi le pôle scientifique a permis aux participants d'échanger avec des experts, et aux professionnels du secteur de bénéficier de formation adéquate. Déjà à l'ouverture du sommet, des personnalités politiques telles que Laurent Tchagba, Ministre des Eaux et Forêts et celui de l'Environnement et du Développement durable Jean-Luc Assi, se sont signalés. Les participants ont été instruits sur les enjeux et défis de la sécurité alimentaire en protéines animales et halieutiques. Une lucarne a été également dédiée aux élèves, jeunes entrepreneurs ou en quête d'emploi qui ont découvert des perspectives de carrière dans le secteur des ressources animales et halieutiques. Ils ont partagé aussi des expériences qui leur ont permis de s'imprégner des avantages. A cet effet, les élèves de l'Institut National de Formation Professionnelle Agricole INFPA de Bingerville ont effectué massivement le déplacement faisant du Palais de la Culture leur lieu de prédilection durant ces trois jours. Le pôle exposition a permis de transformer l'espace dédié en de géantes fermes et de permettre aux visiteurs de faire une immersion dans l'univers des bêtes de toutes catégories et de toutes espèces. Les plus jeunes n'ont pas voulu se faire conter l'évènement. Plusieurs écoliers ont ainsi pris d'assaut le site d'exposition pour satisfaire leur curiosité. Ils n'hésitaient pas à s'agglutiner autour des box où se trouvaient les vaches, les bœufs, les moutons. Ils osaient même escalader les bacs hydroponiques pour mieux contempler les poissons. Les stands ont permis de mettre en valeur le savoir-faire local, et cela a été une aubaine pour attirer les investisseurs et tisser des relations d'affaires. Le pôle gastronomique a été la partie festive de cet événement avec la participation d'artistes, et des dégustations des mets notamment la démonstration de la préparation de la viande de chokouya par des bouchers professionnels ■

MYNA

Défaillance

Le Sommet de l'Élevage d'Abidjan, a, certes, tenu ses promesses. Les organisateurs ont réussi à rassembler en un seul lieu, pendant trois jours d'affilée, des acteurs du secteur des ressources animales et halieutiques, des experts, investisseurs, décideurs et étudiants, sans oublier le grand public. Cependant, puisqu'aucune œuvre humaine n'est parfaite, le Sommet de l'Élevage d'Abidjan n'a pas dérogé à la règle. En effet, des exposants que nous avons approchés ont évoqué certaines défaillances. Ils ont indiqué n'avoir pas été avertis à temps pour mieux se préparer à prendre part à cet événement d'envergure nationale. D'autres participants ont trouvé un peu restreint les espaces entre les différents stands, ce qui n'a pas permis une plus grande mobilité des exposants et visiteurs. Ils ont espéré que ces couacs seront corrigés pour les éditions suivantes ■

MYNA

Mention spéciale au Ministre Sidi Touré

Le travail abattu par le Ministre des Ressources animales et halieutiques, Sidi Tiémoko Touré, a été reconnu lors de la première édition du Sommet de l'Élevage. Laurent Tchagba, Ministre des Eaux et Forêts, représentant le Premier ministre Patrick Achi à cet événement, a salué le soutien qu'apporte son collègue aux acteurs du secteur des ressources animales et halieutiques. M. Tchagba a évoqué les actions entreprises par Sidi Touré qui, selon lui, travaille d'arrache-pied pour que la Côte d'Ivoire atteigne la souveraineté alimentaire. Selon lui, le patron du MIRAH a, en un temps record, rendu ce secteur incontournable et productif. « *Je voudrais féliciter, une fois de plus, le Ministre Sidi Touré qui soutient au quotidien ces hommes et ses femmes du secteur des ressources animales et halieutiques. En effet, depuis son arrivée dans ce département ministériel, il n'a ménagé aucun effort pour hisser le secteur au niveau de tous les autres secteurs productifs, merci pour votre contribution au développement de la Côte d'Ivoire* », a indiqué Laurent Tchagba. En outre, les responsables de Next sustainable initiative (NSI), entreprise initiatrice de ce sommet, ont salué le soutien indéfectible du Ministre Sidi Touré qui, selon eux, a cru en ce projet porté par une jeune entreprise ■

MYNA



MIRAH
Ministère des Ressources
Animales et Halieutiques



SOMMET DE L'ELEVAGE D'ABIDJAN

RECOMMANDATIONS AU TERME DE LA 1^{ère} EDITION DU SOMMET DE L'ELEVAGE D'ABIDJAN (SEA)

*Monsieur, le Premier Ministre ;
Mesdames et Messieurs, les membres du Gouvernement ;
Honorables invités ;
Mesdames et Messieurs.*

La première édition du Sommet de l'Elevage d'Abidjan (SEA) qui s'est tenu du 8 au 10 décembre 2022 avec pour thème «**ENJEUX ET DÉFIS DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE EN PROTÉINES ANIMALES ET HALIEUTIQUES**» vient de prendre fin.

Il comportait 15 conférences et panels, 3 pôles scientifiques autour des ressources animales, halieutiques comprenant le volet santé animale, des conférences inspirantes et des sessions-école. Le sommet a vu l'intervention de brillants et d'éminents experts venus d'horizons divers tant du secteur privé que public.

Cette première édition nous a donné l'opportunité d'échanger sur des thématiques en rapport avec les ressources animales et halieutiques dans divers domaines.

Le Sommet de l'Elevage d'Abidjan, c'est aussi, un pôle d'exposition de près de 700 animaux de 54 espèces différentes avec la participation de 300 exposants.

Ce Sommet aura également servi de cadre d'échanges, d'expériences et de mise en relation entre les différents acteurs.

C'est le lieu de remercier l'ensemble des exposants, des conférenciers, des panélistes, des modérateurs, des écoles de formations et des visiteurs pour leurs contributions à la réussite de ce sommet.

LES PRINCIPALES RECOMMANDATIONS ISSUES DES TRAVAUX SONT LES SUIVANTES:

1. Renforcer les politiques publiques qui stimulent l'innovation et l'inclusion des populations défavorisées (femmes, jeunes et handicapés) sur toute la chaîne de valeur

2. Favoriser le dialogue secteur privé/secteur public.

3. Renforcer le cadre législatif et réglementaire pour sécuriser les investissements et accroître les performances des entreprises.

4. Faire des Ressources animales et halieutiques et secteur clé et stratégique pour le développement de la Côte d'Ivoire

5. Assouplir la réglementation des marchés bancaire et financier pour favoriser le financement des entreprises.

6. Améliorer l'accès aux financements longs pour favoriser le développement des projets industriels

7. Améliorer le schéma fiscal pour favoriser le développement et la compétitivité des entreprises

8. Réduire notre dépendance technique par la fabrication de nos propres équipements industriels

9. Faire du programme de construction des champions nationaux une priorité des États.

10. Sécuriser à minima nos ressources de base nécessaires à l'éclosion d'une industrie locale favorisant la sécurité alimentaire

11. Réhabiliter l'ensemble des ranchs et stations d'élevage

12. Créer des couloirs de transhumance pour éviter les conflits éleveurs-agriculteurs

13. S'assurer de l'utilisation exclusive pour le traitement des animaux les médicaments autorisés par les services de l'Etat

14. Moderniser les abattoirs

15. Mener une lutte efficace contre les abattages clandestins

16. S'approvisionner exclusivement auprès des prestataires agréés (pour les grandes surfaces, les restaurants, les cantines).

17. Créer un fonds de soutien au secteur des ressources animales et halieutiques

18. Faire la promotion des métiers des ressources animales et halieutiques

Pour atteindre les meilleurs résultats de ces résolutions, les différents acteurs ont besoin d'évoluer dans un environnement sécurisé.

C'est pourquoi, il faut faire de la sécurité et de la stabilité politique, la priorité des actions et programmes.



GABON / AQUACULTURE

De nouvelles perspectives s'offrent aux jeunes

Levedy Céleste Lossangoye nourrit une passion pour la pisciculture depuis son plus jeune âge. Elle a grandi entourée d'étangs à poissons dans l'exploitation piscicole de sa famille à Andem, au Gabon, un pays d'Afrique centrale.

Située à environ 60 kilomètres de Libreville, la capitale du pays, la ferme familiale compte 21 étangs répartis sur deux hectares et possède une capacité de production d'environ 37 tonnes par an. Si cela est suffisant pour bien vivre, le potentiel n'est pas pour autant pleinement exploité. Aujourd'hui âgée de 30 ans, Céleste est une ingénieure agronome douée d'une vision. Elle travaille avec son père, Daniel, pour transformer l'entreprise familiale en une exploitation à grande échelle qui ne se limite pas à l'élevage de tilapias et de poissons-chats, mais commercialise aussi ses poissons directement dans tout le pays. « L'exploitation possède un potentiel énorme qui lui permettrait de satisfaire la demande locale, en dépit des nombreux défis auxquels l'entreprise est confrontée », affirme-t-elle.

Comme dans bon nombre de pays côtiers d'Afrique centrale, le poisson est un aliment populaire au Gabon. La consommation annuelle de poisson tourne autour de 35 kilogrammes par personne, soit l'un des taux les plus élevés du continent africain, mais 25 000 tonnes doivent être importées chaque année pour répondre aux besoins du marché local.

Pour autant, l'aquaculture demeure une activité marginale et insuffi-

samment développée au Gabon, alors que le pays peine à satisfaire une demande locale de poisson en constante augmentation. Depuis 2017, la FAO collabore avec le Gouvernement gabonais pour développer davantage l'aquaculture commerciale en créant cinq centres de pêche, tant maritimes que continentaux, et en améliorant les compétences des exploitants en vue d'accroître la production.

Par ailleurs, après avoir mené des recherches sur les besoins des pisciculteurs, la FAO a organisé des cours de formation dans trois provinces – Estuaire, Oyem et Bitam – afin de renforcer les capacités techniques, les compétences de production et le savoir-faire commercial de jeunes entrepreneurs et entrepreneuses, dont Céleste. Au nombre des sujets abordés figuraient la sélection des sites de pisciculture, la fabrication et l'assemblage de cages flottantes, les techniques de production et l'amélioration de la qualité des stocks de géniteurs pour le tilapia et le poisson-chat.

« Nous avons appris à fabriquer des cages flottantes, ce qui permet d'apporter une valeur ajoutée à nos produits existants. Nous pouvons les utiliser pour accroître notre production, étant donné que nous possédons déjà des étangs », explique Céleste.

DES PERSPECTIVES D'EMPLOI POUR LES JEUNES

« Au Gabon, l'aquaculture en est encore à ses débuts et ne contribue pas beaucoup à la sécurité alimentaire, mais son développement offre de réelles possibilités d'emploi pour les jeunes », déclare Lionel Kinadjian, fonctionnaire de la FAO chargé des pêches et de l'aquaculture. « La demande existe et les conditions environnementales sont réunies pour promouvoir l'aquaculture. »

De nombreux jeunes diplômés peinent à trouver un emploi au Gabon, où le chômage des jeunes atteint 38 pour cent, selon l'Organisation internationale du Travail. La FAO estime que le secteur de la pêche et de l'aquaculture peut grandement contribuer à créer des emplois, notamment pour les jeunes, et à relever le défi de la sécurité alimentaire et de la nutrition. « L'aquaculture est une activité rentable qui permet à la fois de nourrir sa famille et de subvenir à ses besoins financiers », indique Céleste. « Je conseille vivement aux chômeurs de se lancer dans cette activité. »

Selon les dernières données, 423 exploitants pratiquent l'aquaculture et la pisciculture au Gabon, mais

seuls 22,7 pour cent d'entre eux ont moins de 35 ans. Outre la production aquacole, la FAO contribue à promouvoir l'aquaculture auprès des jeunes en proposant des ateliers sur l'investissement dans ce secteur et la prise de décisions en vue d'améliorer les plans d'activités. Elle a également fourni des équipements pour la pisciculture et la récolte aux participants. Yannick Mve Obiang, un pisciculteur âgé de 27 ans qui produit des poissons-chats et des tilapias, affirme que, grâce à la formation de la FAO, il a pu acquérir les compétences et les connaissances nécessaires pour moderniser ses étangs et passer de l'aquaculture de subsistance à la production commerciale.

DÉVELOPPER LES EXPLOITATIONS POUR SATISFAIRE LA DEMANDE CROISSANTE.

Toutefois, au Gabon, le secteur fait face à des contraintes, notamment le manque de nourriture pour poissons ou d'alevins de qualité à un prix abordable, ainsi que l'absence de capitaux d'investissement. « Les ressources de base de bonne qualité faisant défaut, il est difficile pour le secteur d'attirer de nouveaux investisseurs et d'atteindre les objectifs du Gouvernement, à savoir doubler

la production halieutique nationale, pour atteindre 50 000 tonnes d'ici à 2025 », explique M. Kinadjian. « Nous avons fortement mis l'accent sur une vision qui consiste à considérer l'aquaculture comme une activité commerciale, ce qui devrait permettre de garantir la rentabilité et la durabilité des activités et de mobiliser des financements, en dehors des projets de développement ou des dons du Gouvernement. » Céleste se réjouit à l'idée de jouer un rôle plus important dans la gestion de l'élevage piscicole de sa famille. « J'ai décidé de m'investir dans l'exploitation, pour aider mon père à améliorer les aspects techniques, la production et la commercialisation de nos produits et rendre notre activité plus rentable », affirme-t-elle. « À long terme, je souhaite devenir la première entreprise piscicole du Gabon et voir les poissonneries de la famille Lossangoye fleurir un peu partout à Libreville. »

Au Gabon et dans plusieurs autres pays d'Afrique centrale, la FAO prête appui à des programmes agricoles qui permettent aux jeunes de renforcer leurs capacités et de se lancer dans des activités plus productives et plus rentables, leur garantissant ainsi un avenir plus résilient et plus durable ■

Source : AfriqueRenouveau



SOCIÉTÉ EDITRICE:
MOAHE COMMUNICATION
Tel.: +225 27 22 23 87 66
Cel.: +225 05 06 91 97 36

moahcommunication@gmail.com

SIÈGE SOCIAL:
Abidjan Cocody Angré Stade

GÉRANT & DIRECTEUR DE PUBLICATION:
Charles Lambert TRA BI
(+ 225) 07 07 87 98 43
(+ 225) 01 01 04 50 00

RÉDACTEUR EN CHEF:
BOSSIEHI Sylvain Jules
(+ 225) 07 09 50 02 77

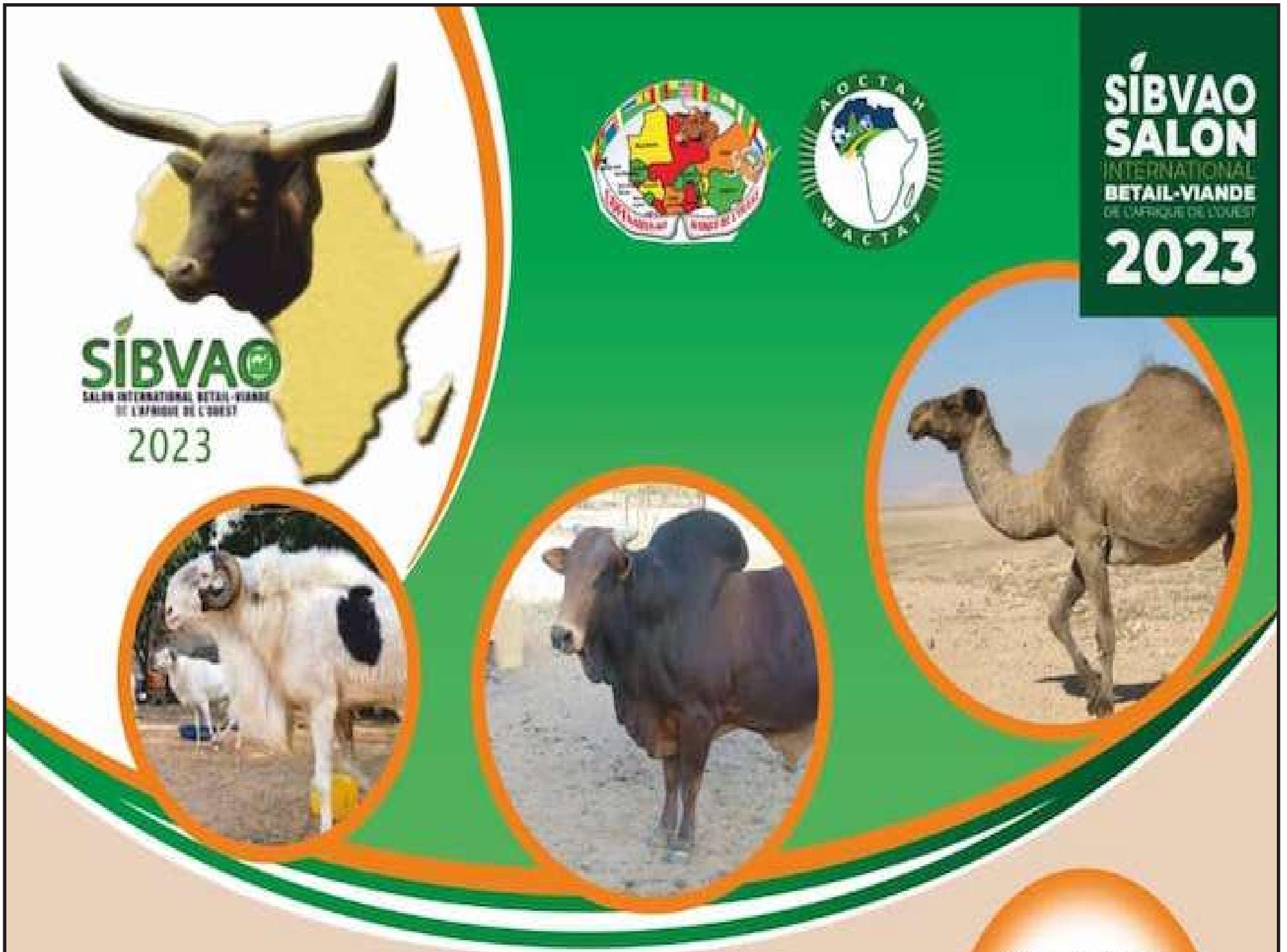
SERVICE COMMERCIAL:
(+ 225) 01 02 59 91 59

INFOGRAPHE:
Consty HENNEKA
hennekac@gmail.com

RÉCÉPISSÉ DU PROCUREUR DE LA RÉPUBLIQUE:
No 21/D du 28 octobre 2019

TIRAGE: 2000 exemplaires

IMPRESSION:
HOODA GRAPHICS



SIBVAO
SALON
INTERNATIONAL
BÉTAIL-VIANDE
DE L'AFRIQUE DE L'OUEST
2023

SIBVAO
SALON INTERNATIONAL BÉTAIL-VIANDE
DE L'AFRIQUE DE L'OUEST
2023

SIBVAO/CAMEL FAIR 2023

SALON INTERNATIONAL DE LA FILIERE BÉTAIL ET VIANDE
DE L'AFRIQUE DE L'OUEST ET LA FOIRE AU CAMELIDE

CÔTE D'IVOIRE,
ABIDJAN
12 au 16
Avril 2023
SIBVAO
CAMEL FAIR
2023

THÈME

« Chaîne de Valeur Bétail-Viande, levier pour accroître le Commerce Régional et la création d'emplois en Afrique de l'Ouest dans un contexte d'insécurité »

